

fidélité la partie du pays qui a été comme un rempart contre le républicanisme de nos voisins, trouve de nouveaux alliés, car j'ai souvent admiré cet honorable membre. Une fois entre autres, j'ai pu constater son amour de la justice et son désir de la voir s'étendre même à ses adversaires politiques. Dans une question chaudement débattue, je l'ai vu, de concert avec le gouverneur actuel de Manitoba, (l'hon. M. Cauchon), chercher dans les autorités constitutionnelles les moyens de protéger les accusés du Nord-Ouest contre les attaques du présent ministre des douanes, attaques qui ont probablement valu à ce dernier la position qu'il occupe aujourd'hui.

Je ne veux pas être injuste envers le ministre des douanes; c'est ma conviction, je l'avouerai, que ses attaques étaient tout aussi bien dirigées contre l'ex-premier ministre et son collègue, le ministre de la justice qui, tous deux, s'étaient rendus coupables d'intervention illégitime dans la province de Manitoba, acte que le gouverneur actuel de la Nouvelle-Ecosse a signalé comme une ombre et une tache dans leur carrière politique. Le ministre actuel des douanes désirait sans doute forcer ces deux ex-ministres à cueillir au milieu des ronces et des épines le fruit amer de ces préjugés religieux et nationaux qu'eux-mêmes avaient semés.

J'ai admiré encore l'honorable représentant de Chateauguay (l'hon. M. Holton), dans le cours d'une des dernières sessions, quand je l'ai vu se lever en Chambre, au grand étonnement des députés de la droite et de gauche, pour demander au premier ministre (l'hon. M. MacKenzie, son chef politique,) si c'était d'après ses ordres ou autrement que l'un de ses collègues, le maître général des postes, poussé par une ambition méprisable et sans limite, était allé troubler, dans le comté d'Argenteuil, l'harmonie qui avait toujours existé entre les catholiques et les protestants. Il serait à désirer que cet honorable monsieur trouvât pour alliés un nouveau Baldwin et d'autres hommes de cette valeur; car avec de tels chefs, un parti, de même qu'une nation, peut être vaincu, mais ne saurait être détruit. En attendant le jour de la justice, je ne doute pas que mes vingt-quatre collègues dans cette honorable chambre n'aient profondément ressenti l'injure qui leur est faite. Nous retrouverons tous notre ancienne vigueur, notre ardeur juvénile, et alors il pourra bien arriver pour plus d'un de nos membres qui supportent le gouvernement, s'il s'en trouve qui aient été élus par acclamation, parce qu'il ne s'est pas présenté vingt-cinq électeurs ayant qualité pour s'opposer à leur nomination, et s'il y en a d'autres qui aient été élus par de fortes majorités, il pourra bien arriver, dis-je, par la suite, les rapports électoraux soient singulièrement équilibrés et que les majorités se changent définitivement en minorités. Que le gouvernement actuel ne se fasse pas trop d'illusions sur sa grande majorité; le